



Communiqué de presse

## Transports inter-hospitaliers :

### Les fédérations hospitalières demandent le report de la réforme

Paris le 17 septembre 2018 – A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, le ministère des Solidarités et de la Santé prévoit de transférer aux établissements de santé la prise en charge financière des frais de transports inter-hospitaliers. En l'état actuel des travaux préparatoires avec les services du ministère, les conditions requises pour la mise en œuvre de cette mesure ne sont toujours pas réunies. Les quatre fédérations hospitalières (FEHAP, FHF, FHP et Unicancer) appellent d'une même voix au report de la réforme. La question des transports dépasse le seul cadre budgétaire et doit être intégrée à une réflexion plus large sur la qualité et l'optimisation des parcours de soins.

Dans un contexte économique toujours plus difficile, les établissements de santé ne peuvent assumer de nouvelles responsabilités financières sans une visibilité suffisante sur l'impact de la mesure et sans la garantie d'une compensation complète. Aujourd'hui, le périmètre et le montant de l'enveloppe ne sont pas clairement définis par les pouvoirs publics.

Les difficultés techniques liées à la prise en charge par les établissements de santé des frais de transport ne sont toujours pas résolues : adaptation et interfaçage des systèmes d'information, traitement des factures et litiges, plate-forme téléphonique de régulation.

En SSR et en psychiatrie, le dispositif doit être revu de manière complète. Il manque des mesures d'impact nécessaires pour les établissements de santé ainsi qu'un dispositif d'accompagnement qui permette de développer des solutions propres aux enjeux de chaque établissement (pratiques tarifaires de certaines sociétés d'ambulances en situation de quasi-monopole).

A tous points de vue, la mise en œuvre de la réforme des transports au 1<sup>er</sup> octobre 2018 n'est pas souhaitable. Les fédérations hospitalières appellent la ministre à reporter sa mise en application et à engager une véritable démarche d'accompagnement pour les établissements afin d'en garantir le succès.

#### **A propos de la FEHAP :**

La FEHAP en chiffres, c'est plus de 4 500 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année ([www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)). La FEHAP est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente, depuis 80 ans, dans tous les champs de la protection sociale.

## **Contact presse :**

Jean-Baptiste BOUDIN-LESTIENNE  
Directeur adjoint de la communication et des relations institutionnelles  
01 53 98 95 30/ 06 14 07 82 14  
[Jean-Baptiste.Boudin-Lestienne@fehpa.fr](mailto:Jean-Baptiste.Boudin-Lestienne@fehpa.fr)

### **A propos de la Fédération hospitalière de France (FHF)**

Créée en 1924, la FHF représente plus de 1 000 hôpitaux et environ 3 800 établissements médico-sociaux. Véritable « maison commune des hospitaliers », la FHF s'est construite autour de valeurs partagées : égal accès à des soins de qualité pour tous ; volonté d'innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, l'enseignement et la recherche ; continuité de la prise en charge.

La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap. Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du terrain.

Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

**Contact presse FHF :** Camille TROCHERIE - 01 44 06 85 21 - [c.trocherie@fhf.fr](mailto:c.trocherie@fhf.fr)

### **A propos de la FHP**

La Fédération de l'Hospitalisation privée (FHP) regroupe 1.000 hôpitaux et cliniques privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les hôpitaux et cliniques privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- près de 68 % de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près d'un tiers (32,5) des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques
- 20% de l'activité d'Hospitalisation à domicile (HAD).

[www.fhp.fr](http://www.fhp.fr)

### **Contact presse : Benjamin AZOGUI**

Direction de la communication  
[benjamin.azogui@fhp.fr](mailto:benjamin.azogui@fhp.fr) 01 53 83 56 88 / 06 27 20 18 49

### **A propos d'Unicancer**

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Elle réunit 18 Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements de santé privés à but non lucratif, répartis sur 20 sites hospitaliers en France. Les CLCC prennent en charge plus de 516 000 patients par an (en court-séjour, HAD et actes externes).

Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques, en oncologie, à l'échelle européenne. Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications internationales en oncologie (source : étude bibliométrique/ Thomson Reuters). Au total 569 essais cliniques (inclusions ou suivis) sont promus en 2017 par le réseau Unicancer, plus de 15% des patients des CLCC sont inclus dans les essais cliniques et plus de la moitié des PHRC dévolus aux CLCC.

>> Suivez-nous : [www.unicancer.fr](http://www.unicancer.fr)    et découvrez [nos rapports d'activité 2017](#)

**Contact presse :**

Gwendoline Miguel > Chef de projet communication et relations presse  
01 76 64 78 00 > 07 71 54 08 65 > [g-miguel@unicancer.fr](mailto:g-miguel@unicancer.fr)